



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de la santé et des affaires sociales DSAS**  
**Direktion für Gesundheit und Soziales GSD**

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg  
T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09  
[www.fr.ch/dsas](http://www.fr.ch/dsas)

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 19 août 2016*

## Communiqué de presse

---

### **Cheffe de projet nommée pour le domaine de la cybersanté (eHealth)**

*Sarah Sengler a été choisie pour mettre en place le projet eHealth dans le canton de Fribourg et commencera son activité le 1<sup>er</sup> septembre prochain.*

La loi fédérale sur le dossier électronique, approuvée par le Parlement le 19 juin 2015 et qui entrera en vigueur en 2017, fixe le cadre des obligations auxquelles sont soumis les hôpitaux et établissements médico-sociaux en la matière. Au niveau cantonal, il s'agit d'édicter les dispositions d'exécution et de mettre en place une plateforme commune entre institutions et professionnel-le-s de la santé. Car la cybersanté représente un enjeu important de santé publique. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge médicale et des processus thérapeutiques, d'augmenter la sécurité des patients, d'accroître l'efficacité du système de santé ainsi que d'encourager le développement des compétences des patient-e-s en matière de santé.

Le canton de Fribourg n'est pas un terrain vierge en matière de cybersanté : en plus du dossier pharmaceutique introduit en 2012, plusieurs institutions bénéficient déjà de dossiers de patient-e-s informatisés, notamment l'hôpital fribourgeois (HFR), le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), beaucoup d'EMS et certains cabinets médicaux. Il manque toutefois une plateforme commune aux institutions et professionnel-le-s de la santé qui permet d'échanger les informations nécessaires et utiles à la prise en charge du patient ou de la patiente. Un échange qui devra bien entendu être possible dans le strict respect de la confidentialité des informations personnelles.

Le parcours professionnel de Sarah Sengler qui conjugue une expérience dans les soins ainsi que dans la direction de projet pour le domaine de la santé -elle a notamment mené à bien le projet "Dossier électronique du patient" à l'hôpital fribourgeois- représente un avantage certain pour mener à bien le projet eHealth pour le canton de Fribourg..

#### **Contact**

---

Service de la santé publique, Laurent Médioni, pharmacien cantonal, T +41 26 305 29 20

#### **Communication**

---

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale adjointe, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38